Questions orales

LA SANTÉ

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, j'adresse ma question à la ministre responsable de la situation de la femme. J'ai demandé à plusieurs reprises à son collègue, le ministre de la Santé, de retirer l'implant mammaire Meme du marché jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'il n'est pas dangereux pour la santé des femmes.

Le ministre continue de se réfugier derrière des études mystérieuses qui seraient supposément à la disposition de son ministère. Pourtant, il y a amplement de preuves qui relient l'implant Meme au cancer. Permettez-moi d'ajouter qu'avril est le mois du cancer.

Si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'agit pas, quelles mesures la ministre responsable de la situation de la femme prendra-t-elle pour protéger les Canadiennes contre ce produit dangereux?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, comme la députée le sait déjà, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déjà répondu à cette question au cours des deux derniers jours. Il a déclaré qu'il a chargé récemment un des fonctionnnaires de son ministère de se pencher sur les conclusions des dernières études de la Federal Drug Administration sur la question. Il a aussi dit qu'il prendrait évidemment les mesures qui s'imposent si l'on pouvait relier directement l'implant mammaire Meme à une augmentation de l'incidence du cancer.

J'ai demandé personnellement au ministre de me tenir informée, de veiller à ce que l'étude soit minutieuse et qu'on tienne compte de toutes les possibilités. Je l'ai aussi prié de surveiller de près la situation.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, je suis quelque peu déçue, car je m'attendais à ce que l'on prenne des mesures plus concrètes.

Le gouvernement se cache de toute évidence derrière le douteux rapport Kerrigan. Pourquoi le gouvernement se fie-t-il à une étude autorisée par le Dr Kerrigan, un médecin qui utilisait l'implant Meme dans sa propre pratique médicale et qui était de ce fait en conflit d'intérêts évident?

Comment la ministre responsable de la situation de la femme peut-elle, aujourd'hui, permettre que la santé des Canadiennes soit mise en danger? Je prie la ministre de bien vouloir me répondre. Pourquoi?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, je sais, tout comme la députée, que diverses études ont été effectuées sur cette question au Canada et aux États-Unis.

À l'heure actuelle, selon le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, aucune des preuves qu'il a reçues ne lui permet d'établir un lien entre l'implant Meme et l'incidence du cancer.

• (1200)

Si nous pouvions prouver ce lien en nous basant sur des faits, nous prendrions bien sûr les mesures voulues.

TRAVAIL CANADA

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Madame la Présidente, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Plus tôt aujourd'hui, je lui ai communiqué le dossier d'une décision rendue verbalement par le ministère du Travail du Canada contre une agente de bord des lignes aériennes Canadien International lui signifiant qu'elle n'avait aucune raison d'invoquer son droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses.

Puisque cette agente de bord devait prendre l'avion pour aller passer 13 heures dans une ville en proie non seulement à une épidémie de choléra, mais également à des bombardements terroristes de 30 immeubles le jour prévu de son arrivée, dont l'ambassade canadienne où s'étaient réfugiés 10 de ses collègues, et cela même si le ministère du Travail avait assuré ces gens qu'ils ne courraient aucun danger, le ministre pourrait—il nous dire s'il fera ce que le ministère du Travail a refusé de faire en veillant à ce que les agents de bord puissent invoquer le droit de refuser de travailler dans de telles conditions, surtout dans des pays étrangers où ils continuent d'être régis, rémunérés et dirigés par leur employeur.

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon honorable collègue de m'avoir fourni ces informations. J'ai demandé à mes collaborateurs d'examiner cette affaire en priorité et dès que j'aurai des nouvelles, j'en reparlerai à mon collègue.

Je me rends compte que ce n'est pas une très belle affaire. Mais nous en tiendrons compte car nous avons un groupe d'étude qui se penche sur les heures de service des équipages aériens.